

**MRC DU HAUT-RICHELIEU  
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI  
LE 3 AVRIL 2018**

---

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, troisième jour du mois d'avril deux mille dix-huit, à quinze heures (15h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Réal Ryan, maire de Noyan.

Les conseillers régionaux : M. Alain Laplante, préfet suppléant et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec et M. Patrick Bonvouloir, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Étaient présents à titre d'observateurs : Mme Danielle Charbonneau, maire d'Henryville et M. Luc Mercier, maire de Saint-Alexandre.

Également présentes : Mme Cynthia Gagnon, urbaniste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

---

15 h 00 **Ouverture de la séance**

**Adoption de l'ordre du jour**

1833-04-18 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir, Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

**Adoption du procès-verbal**

1834-04-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland, Appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif tenue le 7 mars 2018, soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0 **URBANISME**

1.1 **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1 **Modifications**

CAPV2018-04-03

**A) Règlement 532 - Suivi du dossier**

Considérant que les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) ne sont pas encore adoptées par le gouvernement du Québec et puisque ce dernier privilégie une révision complète du schéma d'aménagement, les membres du comité administratif recommandent de ne pas modifier le règlement 532 relatif à la gestion de l'urbanisation jusqu'à ce que les orientations gouvernementales soient connues, ceci afin d'éviter une duplication des procédures pour chacune des municipalités et la MRC.

M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, prend son siège.

**1.1.2 Urbanisme - Divers**

**A) Programme ALUS - Contribution financière 2018**

1835-04-18 Sur proposition du conseiller régional M. Alain Laplante,  
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'AUTORISER** le directeur général à procéder au versement de la somme de 5 000\$ accordée en 2018 pour le programme ALUS et la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole;

**D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**B) L'ARTERRE - Analyse de coûts**

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun pour l'instant d'adhérer à L'ARTERRE qui vise la constitution d'une banque de terres et fermes offertes à différents intéressés. En l'occurrence, une somme récurrente approximative de 50 000\$ serait nécessaire pour l'engagement d'une ressource supplémentaire à temps partiel pendant 3 ans. Par ailleurs, les besoins ne sont pas encore tout à fait démontrés.

**2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**2.1 Entente de développement culturel - Projets en médiation culturelle**

Le directeur général soumet que quinze (15) dossiers ont été déposés entre le 14 février 2018 et le 3 avril 2018, midi. Le comité d'analyse se réunira le 9 avril 2018 et un rapport sera transmis à l'ensemble des membres du conseil le 10 avril 2018. Ce sujet sera également discuté préalablement à la séance régulière du 11 avril 2018.

**2.2 Parc d'affaires et d'innovations régional (PAIR) - Suivi du dossier**

À titre informatif, il est mentionné que la décision de la CPTAQ concernant le PAIR est intervenue le 29 novembre 2017. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a porté la décision en appel devant le Tribunal administratif du Québec, le tout ayant été déposé le 28 décembre 2017. Depuis, aucun développement n'est intervenu étant en attente d'une date d'audition.

CAPV2018-04-03

**2.3 Projet d'amélioration du réseau cyclable - FARR**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser le démarrage et les appels d'offres pour la réalisation du projet d'amélioration du réseau cyclable déposé et accepté dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). À cet effet, le projet totalise un montant de 517 458\$ et la subvention reçue est de l'ordre de 413 967\$.

**3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**3.1 Municipalités d'Henryville et Saint-Sébastien - Support ponctuel**

1836-04-18 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'AUTORISER** Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie à participer, de façon ponctuelle, aux travaux de fusion des services d'incendie d'Henryville et Saint-Sébastien de sorte à apporter son soutien quant au contenu du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie révisé.

ADOPTÉE

**3.2 SCRI - Modification**

Faisant suite à la séance de travail tenue le 21 mars 2018, les membres du comité administratif recommandent le démarrage du processus de modification du schéma de couverture de risques en sécurité incendie entre autres, afin d'augmenter le temps de réponse pour les municipalités périurbaines.

**3.3 École nationale des pompiers -  
Entente de gestionnaire de formation**

1837-04-18 Sur proposition du conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,  
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Landry,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'AUTORISER** le directeur général à procéder à la signature de l'entente de gestionnaire de formation à intervenir avec l'École nationale des pompiers;

**D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**4.0 FONCTIONNEMENT**

**4.1 Finances**

**4.1.1 Comptes - Factures**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 11 avril prochain.

**4.1.2 Rapport financier 2017 et rapport du vérificateur externe**

Le directeur général soumet que Mme Mylène Malo de RCGT présentera le rapport financier 2017 à compter de 17h30 le 11 avril prochain. Il est également souligné que depuis 2008, le même avis défavorable est maintenu considérant entre autres que Compo-Haut-Richelieu inc. ne peut être consolidé à l'intérieur du rapport financier. Un autre motif pour lequel l'avis est défavorable est issu d'un désaccord entre RCGT et le MAMOT sur l'application des normes relatives au traitement comptable des subventions qui sont encaissées sur plusieurs années et qui n'ont pas fait l'objet d'un vote de crédit.

**4.1.3 Nomination du vérificateur externe pour l'année 2018**

Les membres du comité administratif recommandent de renouveler le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateur externe des états financiers, livres et comptes de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu et ce, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, le tout conformément à l'article 966 du Code municipal.

**4.1.4 Appel de candidatures - Poste temporaire**

1838-04-18 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,  
Appuyée par le conseiller régional M. Alain Laplante,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'AUTORISER** le directeur général à procéder à l'appel de candidatures pour un poste temporaire partiel en comptabilité et secrétariat;

**D'AUTORISER** les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

**4.1.5 Carrefour Jeunesse Emploi Comtés Iberville/Saint-Jean - Demande d'aide financière**

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun d'accepter la demande d'aide financière du Carrefour Jeunesse Emploi, comtés Iberville/Saint-Jean pour le lancement d'une coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif à Marieville, le tout pour une somme de 1 000\$.

**4.2 Divers**

**4.2.1 Demandes d'appui**

**A) Transports adapté et collectif - Planification à long terme et financement**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC de Pontiac afin que le gouvernement du Québec établisse la planification et le financement à long terme du transport collectif de sorte à faciliter les opérations et investissements des municipalités et MRC impliquées dans ce dossier.

**B) Augmentations des coûts de la Sûreté du Québec**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC de Témiscamingue afin que les futures augmentations des coûts de la Sûreté du Québec soient plafonnées.

**C) Problématique de la renouée du Japon**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC de Rouville afin que le MDDELCC et le MAPAQ se penchent sur la problématique de la renouée du Japon, laquelle est très nuisible à l'agriculture.

**D) Projet de mobilisation du milieu agricole pour une meilleure qualité de l'eau en Montérégie**

Il est mentionné que l'UPA souhaitait l'appui de la MRC à un projet de mobilisation du milieu agricole pour une meilleure qualité de l'eau en Montérégie et ce, dans le cadre de la réalisation du projet ALUS. Comme la MRC participe déjà financièrement au projet ALUS, l'investissement de la MRC pourrait éventuellement aider à la concrétisation de ce projet.

**4.2.2 Diffusion des réunions du conseil sur le Web**

Les membres échangent relativement à la demande de diffusion des réunions du conseil sur le Web déposée par M. Gilles Hébert dans le cadre d'une période de questions de la séance ordinaire du 14 mars 2018.

M. Alain Laplante, maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, suggère de minimiser les coûts et que seul l'enregistrement vocal des réunions du conseil de la MRC puisse être fait et diffusé le lendemain sur le site Web de la MRC.

Les membres du comité administratif reportent toutes les discussions relatives à la diffusion sur le Web et l'enregistrement des séances dans le cadre de la séance de travail préalable à la séance ordinaire du 11 avril 2018.

**4.2.3 Règlement 148 relatif à la période de questions**

Les membres du comité administratif reportent toute discussion relative à la tenue de la période de questions dans le cadre de la séance de travail préalable à la séance ordinaire du 11 avril 2018.

**4.2.4 Demandes de rencontre**

**A) Pôle d'excellence en lutte intégrée**

Les membres du comité administratif accordent une période de 35 minutes à Mme Anne Ammerlaan, coordonnatrice au CLD des Jardins-de-Napierville, préalablement à la séance ordinaire du 11 avril 2018.

**B) Projet régional Défi-Parité Montérégie**

Les membres du comité administratif accordent une période de 15 minutes à Mme Carolle Mathieu, directrice générale du Centre de femmes du Haut-Richelieu, préalablement à la séance ordinaire du 11 avril 2018.

**C) Les Fleurons du Québec**

Les membres du comité administratif accordent une période de 15 minutes à Mme Isabelle Bonin-Lachance, agente de service à la clientèle des Fleurons du Québec, préalablement à la séance ordinaire du 11 avril 2018.

CAPV2018-04-03

**D) DIHR - Suivi du dossier**

Vu l'agenda chargé, les membres du comité administratif reportent au mois de mai 2018 les échanges avec M. Claude Leroux quant à l'état d'avancement des travaux de Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR).

**5.0 COURS D'EAU**

**5.1 Rivière du Sud, branche 1 - Mont-Saint-Grégoire et Saint-Alexandre**

**5.1.1 Autorisation aux travaux**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 1 de la rivière du Sud située en les municipalités de Mont-Saint-Grégoire et Saint-Alexandre.

**5.1.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures**

Suite à l'appel d'offres public et à l'ouverture des soumissions, le comité administratif recommande l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme Les Entreprises Réal Carreau inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien dans la branche 1 de la rivière du Sud pour un montant total de 37 080,00\$ (taxes en sus).

**5.2 Rivière du sud, branches 75 et 76 - Saint-Georges-de-Clarenceville**

**5.2.1 Autorisation aux travaux**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans les branches 75 et 76 de la rivière du Sud situées en la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

**5.2.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures**

Suite à l'appel d'offres public et à l'ouverture des soumissions, le comité administratif recommande l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme Les Entreprises Réal Carreau inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien dans les branches 75 et 76 de la rivière du Sud pour un montant total de 28 135,50\$ (taxes en sus).

**5.3 Cours d'eau Faddentown Ouest, branche 1 - Henryville et Noyan**

**5.3.1 Autorisation aux travaux**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 1 du cours d'eau Faddentown Ouest située en les municipalités d'Henryville et Noyan.

**5.3.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures**

Suite à l'appel d'offres public et à l'ouverture des soumissions, le comité administratif recommande l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme Les Entreprises Réal Carreau inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien dans la branche 1 du cours d'eau Faddentown Ouest, pour un montant total de 39 574,75\$ (taxes en sus).

**5.4 Grande décharge des Terres noires, branche 11 - Mont-Saint-Grégoire**

CAPV2018-04-03

**5.4.1 Autorisation aux travaux**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 11 du cours d'eau Grande décharge des Terres Noires située en la municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

**5.4.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures**

Suite à l'appel d'offres public et à l'ouverture des soumissions, le comité administratif recommande l'entérinement d'une résolution visant l'octroi de contrat à la firme Les Entreprises Réal Carreau inc. en vue de la réalisation des travaux d'entretien dans la branche 11 du cours d'eau Grande décharge des Terres Noires, pour un montant total de 29 529,25\$ (taxes en sus).

**5.5 Rivière du Sud, branche 38 - Saint-Sébastien**

**5.5.1 Autorisation aux travaux**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans la branche 38 de la rivière du Sud située en la municipalité de Saint-Sébastien.

**5.5.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures**

Considérant que l'ouverture des soumissions pour les travaux d'entretien de la branche 38 de la rivière du Sud est prévue le 5 avril 2018, un rapport d'ouverture sera transmis aux membres du conseil en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures au plus tard le 10 avril 2018.

**5.6 Cours d'eau du Trait-Carré - Saint-Jean-sur-Richelieu et Carignan**

**5.6.1 Autorisation aux travaux**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le cours d'eau du Trait-Carré situé en les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et Carignan.

**5.6.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures**

Considérant que l'ouverture des soumissions pour les travaux d'entretien du cours d'eau du Trait-Carré est prévue le 5 avril 2018, un rapport d'ouverture sera transmis aux membres du conseil en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures au plus tard le 10 avril 2018.

**5.7 Cours d'eau Brault-Gagnon - Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Jacques-le-Mineur**

**5.7.1 Autorisation aux travaux**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser les travaux requis dans le cours d'eau Brault-Gagnon situé en les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Jacques-le-Mineur.

**5.7.2 Octroi de contrat et autorisation aux signatures**

Considérant que l'ouverture des soumissions pour les travaux d'entretien du cours d'eau Brault-Gagnon est prévue le 5 avril 2018, un rapport d'ouverture sera transmis aux membres du conseil en vue de l'octroi du contrat et l'autorisation aux signatures au plus tard le 10 avril 2018.

CAPV2018-04-03

**5.8** **Rivière du Sud, branche 61 - Henryville et Saint-Sébastien -  
Autorisation à procéder aux démarches nécessaires et nomination**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à la nomination de M. Robert Beaulieu de la firme Le Groupe PleineTerre inc. pour agir dans le dossier cité en titre et autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, si requis, une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le tout en vue de la réalisation des travaux nécessaires dans la branche 61 de la rivière du Sud située sur le territoire des municipalités d'Henryville et Saint-Sébastien.

**5.9** **Réparation de pompe - Station Melaven**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser la réparation d'une pompe de la station de pompage Melaven pour un maximum de 25 000\$. Une soumission a par ailleurs été demandée.

**6.0** **VARIA**

**6.1** **Sculpture du passage de l'an 2000 - Restauration**

Les membres du comité administratif souhaitent obtenir une soumission de l'artiste ayant réalisé la sculpture représentant le passage à l'an 2000 pour sa restauration.

**7.0** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8.0** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1839-04-18 Sur proposition du conseiller régional M. Alain Laplante,  
Appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la présente séance ordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 3 avril 2018.

ADOPTÉE

---

M. Réal Ryan,  
Préfet

---

Me Joane Saulnier,  
Directeur général et secrétaire-trésorier